

Porcins
cheptel

Fin 2024, le cheptel porcin français s'élève à 11,6 millions de têtes, dont 800 000 truies. Il se réduit de 1,0 % sur un an et de 12,8 % en dix ans. Sur cette décennie, la concentration des élevages s'est accentuée : la part des animaux détenus dans des cheptels de 2 000 porcins ou plus est passée de 54,6 % en 2014 à 68,3 % en 2024.

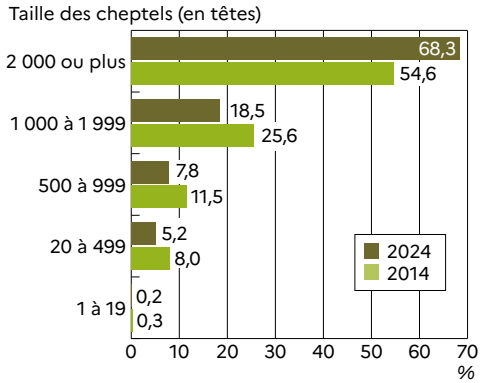
Les trois régions de la façade atlantique concentrent près des trois quarts du cheptel national. La Bretagne regroupe 55,3 % des effectifs, loin devant les Pays de la Loire (11,4 %) et la Nouvelle-Aquitaine (6,9 %).

Au niveau de l'Union européenne, le cheptel porcin s'élève à 132,1 millions de têtes, en légère baisse de 0,5 % par rapport à 2023. Avec près de 9 % du cheptel européen, la France se classe au troisième rang, talonnée par le Danemark, mais derrière l'Espagne, prédominant avec plus de 26 % des effectifs, et l'Allemagne (16 %). Sur dix ans, si l'Espagne a renforcé sa première place avec une croissance de 30 % de son cheptel, les six autres principaux pays producteurs ont vu leurs effectifs diminuer, traduisant une tendance générale à la décapitalisation dans l'élevage porcin européen.

Structure des élevages porcins

	2014	2023	2024
Nombre de porcins <i>millier de têtes</i>			
1 à 19	36	30	27
20 à 499	1 061	632	599
500 à 999	1 527	907	907
1000 à 1999	3 408	2 238	2 139
2000 ou plus	7 263	7 903	7 920
Total	13 295	11 710	11 592
dont truies <i>millier de têtes</i>			
1 à 4	8	6	6
5 à 49	50	39	37
50 à 99	76	37	36
100 à 199	273	150	148
200 ou plus	627	607	597
Total	1 034	839	824

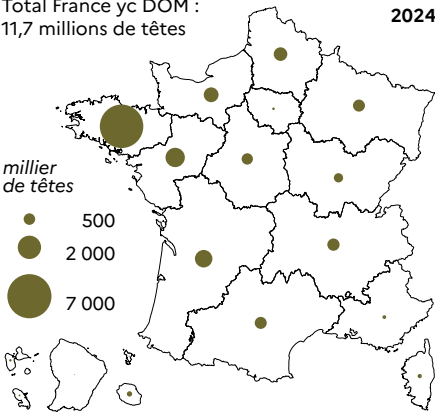
• Répartition des porcins dans les exploitations



Champ : toutes exploitations, France.
Source : Agreste - Enquêtes Cheptel (novembre)

Effectifs de porcins

Total France yc DOM :
11,7 millions de têtes

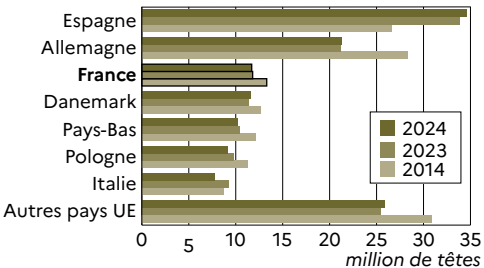


Source : Agreste - Enquête Cheptel (novembre 2024)
agreste | GRAPH'AGRI 2025

	2024	
<i>millier de têtes part (%)</i>		
France	11 715	
dont Bretagne	6 476	55,3
Pays de la Loire	1 332	11,4
Nouvelle-Aquitaine	807	6,9
Normandie	660	5,6
Hauts-de-France	550	4,7
Auvergne-Rhône-Alpes	466	4,0
Autres régions	1 424	12,2

Source : Agreste - Enquête Cheptel (novembre 2024)

• Principaux cheptels porcins européens



Source : Eurostat, Enquêtes Cheptel (novembre)

Porcins

prix et production

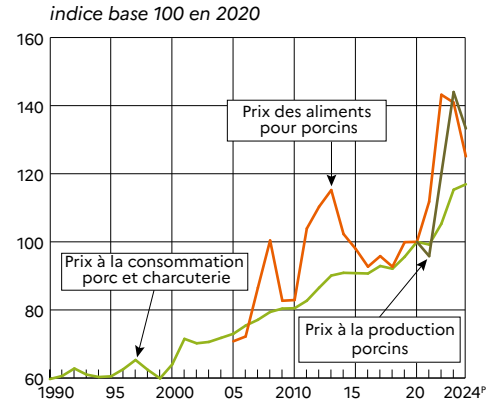
À l'instar des cours du porc de classe S, le prix à la production des porcs recule de 7,4 % en 2024 sur un an, après une envolée de 50,3 % de 2021 à 2023. Ce repli s'accompagne d'une reprise des abattages des porcs dans l'Union européenne (+ 2,0 % en poids), alors que les coûts de production se détendent, après avoir été tirés à la hausse par les premières années du conflit en Ukraine. En France, le prix des aliments pour porcins fléchit de 11,2 % par rapport à 2023.

Après un recul de 8,0 % entre 2020 et 2023, la production porcine française repart légèrement à la hausse, avec une progression de + 1,3 % en poids.

Les importations de viande porcine augmentent de 1,5 %, tandis que les exportations progressent plus légèrement (+ 1,2 %). Les ventes vers la Chine chutent de 17,8 % sur un an et ne représentent plus que 7 % des exportations françaises, contre 22 % en 2020.

La consommation nationale de viande de porc retrouve des couleurs en 2024, atteignant 30,9 kg équivalent-carcasse par habitant, en hausse de 1,3 % après un recul de 3,9 % en 2023. Avec un taux d'auto-approvisionnement à 100 %, la production nationale couvre tout juste les besoins du marché intérieur. Il s'élevait à 107,3 % en 2020.

Prix dans le secteur porcine



	2005	2015	2020	2023	2024 ^p
euro par kg carcasse					
Prix du porc classe S ¹	1,35	1,43	1,59	2,27	2,12
indice base 100 en 2020					
Prix à la production porcins ²	nd	nd	100,0	144,0	133,3
Prix des aliments pour porcins ²	70,8	97,9	100,0	140,9	125,1
Prix à la consommation viande de porc ²	73,0	90,8	100,0	115,3	116,9

1. Le 01/01/2014, la réglementation européenne définissant la classe des porcs charcutiers a été modifiée. Jusqu'en décembre 2013, la classe E correspondait aux porcs charcutiers dont la teneur en viande maigre (TMP) était supérieure ou égale à 55 %. Depuis janvier 2014, la réglementation restreint la classe E aux animaux dont la TMP va de 55 % à moins de 60 %, les porcs charcutiers de TMP ≥ 60 % étant dorénavant classés en S.

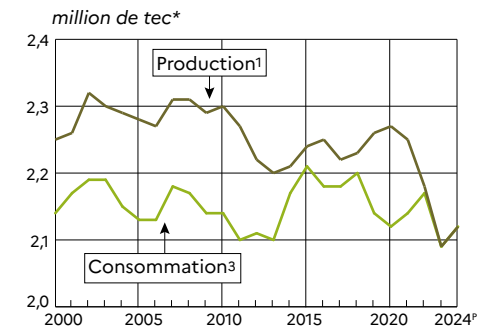
2. Le périmètre observé, porcs charcutiers de TMP ≥ 55 %, correspond selon la nouvelle réglementation aux porcs des classes E et S réunies.

3. Indices base 100 en 2020 pour les prix à la production, les prix des aliments et à la consommation.

Sources : Agreste et Insee pour Ippap et Ipampa, Insee pour IPC

Production, échanges, consommation de viande porcine

	2000	2010	2023	2024 ^p
millier de tec*				
Production ¹	2 254	2 301	2 088	2 115
Importations ²	530	602	593	602
Exportations ²	655	761	594	601
Consommation ³	2 135	2 142	2 087	2 116
kg-équivalent-carcasse				
Consommation par habitant ²	35,2	33,1	30,5	30,9
%				
Taux d'auto-approvisionnement ⁴	105,6	107,4	100,1	100,0



Note : à partir de 2006, le tonnage du commerce extérieur d'animaux vivants est estimé.

* Tonne-équivalent-carcasse.

1. Production indigène contrôlée.

2. Animaux vivants et viande.

3. Consommation indigène contrôlée.

4. Production/consommation.

Sources : Agreste, Douanes, Insee